Comptons-nous ce qui compte vraiment?

Un cadre de référence pour la collecte de données en bibliothèque collégiale

Présenté par :

Lucie Delhomme, conseillère aux affaires éducatives responsable du REBICQ, Fédération des cégeps

Sophie Leduc, spécialiste en sciences de l'information, Cégep de Lanaudière

Congrès des professionnel·le·s de l'information

5 novembre 2026

Fédération des cégeps | REBICQ Regroupement du personnel des bibliothèques collégiales du Québec





Quelques questions pour stimuler la réflexion

Si les seules toilettes de l'étage dans tout le cégep sont situées dans la bibliothèque,

le nombre de passages comptés quotidiennement par le portique antivol est-il représentatif de la fréquentation du service?



Quelques questions pour stimuler la réflexion

Le **nombre de prêts sur une année, rapporté au nombre d’étudiantes ou étudiants**,

est-il comparable entre une bibliothèque qui fait des renouvellements automatiques et une qui n’en fait pas?



Quelques questions pour stimuler la réflexion

Voyez-vous le lien entre

être un lieu chaleureux et accessible à tous les membres de la communauté

et

avoir des logiciels à jour?

Plan de la présentation

Contexte du projet

Qui nous sommes, intentions et démarche

Structure et contenu du cadre de référence

Volets, principes, dimensions, indicateurs

Objectifs et limites

Utilisations possibles et outils complémentaires

Conclusion

Accueil dans le réseau et retombées pour le comité Statistiques

Contexte du projet

Qui nous sommes, intentions et démarche



Fédération des cégeps | REBICQ

Le Regroupement du personnel des bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ)

Le REBICQ soutient les bibliothèques collégiales dans l'accomplissement de leur mission :

- Par la création d'occasions d'échanges entre les intervenants et intervenantes du milieu collégial;
- Par le transfert et la mobilisation de connaissances en matière de curation et de médiation de l'information;
- **À travers les travaux de ses groupes de membres, acteurs et actrices du fonctionnement des bibliothèques.**

REBICQ
Regroupement du personnel des bibliothèques collégiales du Québec

Pour en savoir plus :
Mission et mandats - REBICQ

Le comité Statistiques

Au cours du projet, le comité Statistiques a révisé son mandat :

Récolter et diffuser des données en provenance des bibliothèques collégiales pour le suivi de certains indicateurs à l'échelle du réseau. Le comité produit un rapport annuel destiné aux membres du REBICQ uniquement.

Outiller les collèges pour qu'ils se dotent d'indicateurs de suivi pertinents concernant le fonctionnement de leur bibliothèque, notamment en ce qui a trait aux ressources allouées et aux actions effectuées.

Pour connaître les mandats de nos différents comités : Comités permanents - REBICQ

Intentions initiales du comité

Simplifier nos processus	Sélectionner des données	Clarifier nos intentions	Aller plus loin que les données réseau
Collecte et traitement d'un volume considérable de données, effectués par des membres volontaires.	Pertinence et limites des données récoltées à l'échelle du réseau.	Potentiel de réutilisation des travaux du comité dans les collèges. Complémentarité des données réseau et des données locales.	• Sensibiliser le personnel à l'utilité du suivi de certains indicateurs concernant le fonctionnement de leur bibliothèque. • Outiller les collèges pour qu'ils se dotent d'indicateurs de suivi pertinents.

Création d'un cadre de référence

Le document est disponible en ligne, sur le site web du REBICQ, avec une licence Creative Commons CC BY-SA :

[cadre-reference-fonctionnement-bibliotheque-collegiale-2026-02.pdf]



Démarche

Membres du comité Statistiques

- Élise Bélanger, coordonnatrice au service des ressources didactiques et documentaires, Cégep Marie-Victorin
- Lucie Delhomme, conseillère responsable du REBICQ, Fédération des cégeps
- Émilie Dupras-Langlais, spécialiste en sciences de l'information, Cégep de Baie-Comeau
- Sophie Leduc, spécialiste en sciences de l'information, Cégep de Lanaudière
- Ariane Legault-Venne, spécialiste en sciences de l'information, Cégep du Vieux Montréal
- Isabelle Vadeboncoeur, spécialiste en sciences de l'information, Cégep de Lanaudière

Références

- ABPQ. (2019). Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec.
- ACRL. (2018). Standards for Libraries in Higher Education.
- REBICQ. (2020). Vision et valeurs.

Consultations

- Ève Lagacé, directrice générale de l'ABPQ
- Catherine Paquin-Boivin et Alexandre Biot, analystes et responsables du Réseau Repstats à la Fédération des cégeps

Structure et contenu du cadre de référence

Volets, principes, dimensions, indicateurs



Fédération des cégeps | REBICQ

Division en six volets

Ressources humaines

Personnes qui assurent le fonctionnement quotidien de la bibliothèque.

Rôle éducatif et soutien à la recherche

Mission d'un service de bibliothèque, inscrite dans celle de son collège.

Espaces physiques et virtuels

Points d'accès aux services offerts par la bibliothèque.

Collections

Ressources informationnelles, tant physiques que numériques, sélectionnées et référencées.

Administration

Moyens dont le collège se dote pour assurer le fonctionnement de son service de bibliothèque.

Valorisation des services et participation à la vie du campus

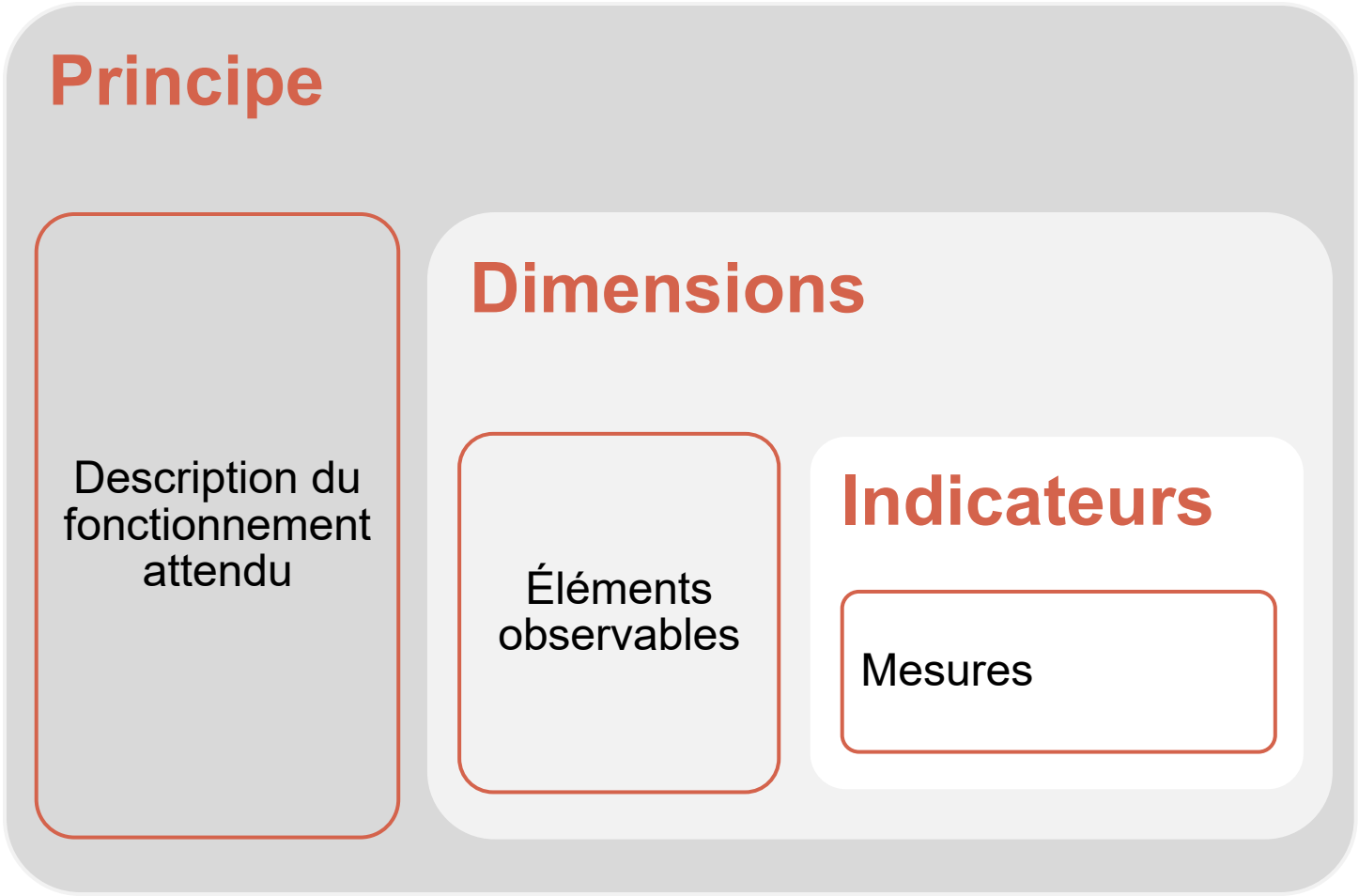
Ensemble des activités permettant que le travail du personnel de la bibliothèque bénéficie à ses usagers et usagères.

Structure des volets

Chaque volet comprend un principe général et des dimensions pour lesquelles un ou des indicateurs sont proposés.

Le **principe général** décrit le fonctionnement attendu, les **dimensions** correspondent à ce que l'on peut observer du fonctionnement de la bibliothèque, et les **indicateurs** sont une façon de mesurer les dimensions.

Les données à récolter pour construire chaque indicateur proposé sont également indiquées.



Exemples du volet 1 – Ressources humaines

Principe

Fonctionnement attendu

La bibliothèque dispose d'un personnel qualifié, diversifié et en nombre suffisant pour offrir un service de qualité.

Dimension 1.3

Élément observable

Le personnel de la bibliothèque se forme en continu pour maintenir à jour ses connaissances et compétences en fonction de l'évolution du milieu.

Un des indicateurs suggérés

Mesure

Proportion d'employé(e)s ayant suivi au moins une formation dans l'année.

Tableau récapitulatif

Un tableau récapitulatif des principes et des dimensions est disponible en annexe. Il offre une **vue d'ensemble** sur le cadre de référence.

VOLET	Principe	Dimensions
RESSOURCES HUMAINES	1 — La bibliothèque dispose d'un personnel qualifié, diversifié et en nombre suffisant pour offrir un service de qualité.	1.1. Le personnel de la bibliothèque possède une formation et une expertise adaptées à ses fonctions et aux exigences de l'organisation. 1.2. Le personnel de la bibliothèque est en nombre suffisant pour répondre aux exigences pédagogiques et de recherche des enseignant(e)s et des étudiant(e)s. 1.3. Le personnel de la bibliothèque se forme en continu pour maintenir à jour ses connaissances et compétences en fonction de l'évolution du milieu. 1.4. Le personnel de la bibliothèque contribue au développement des connaissances et au partage d'expertise de la profession. 1.5. Le personnel de la bibliothèque est suffisamment stable.
RÔLE ÉDUCATIF ET SOUTIEN À LA RECHERCHE	2 — La bibliothèque joue un rôle clé dans le développement des compétences informationnelles de la population étudiante. L'expertise de son personnel en recherche et en utilisation de l'information est mise au service de l'ensemble de la communauté collégiale.	2.1. Le personnel de la bibliothèque collabore avec les équipes pédagogiques pour développer des collections et des services en adéquation avec les besoins des programmes d'études. 2.2. Le personnel de la bibliothèque développe et anime, à l'intention de la population étudiante, des formations sur les compétences informationnelles. 2.3. Le personnel de la bibliothèque collabore avec le personnel enseignant pour intégrer le développement des compétences informationnelles dans les cours et les travaux. 2.4. Le personnel de la bibliothèque développe et rend accessible des outils qui permettent à la communauté collégiale de s'approprier les compétences informationnelles de façon autonome. 2.5. La bibliothèque offre un service de référence à l'ensemble de la communauté collégiale par différents moyens de communication. 2.6. Le personnel spécialisé en sciences de l'information offre des services dédiés au personnel enseignant et aux équipes de recherche.
ESPACES PHYSIQUES ET VIRTUELS	3 — La bibliothèque est un lieu chaleureux et accessible à tous les membres de la communauté collégiale, sans aucune distinction. Ses espaces physiques et virtuels invitent à la découverte, à l'apprentissage et à la création de nouvelles connaissances.	3.1. Les locaux de la bibliothèque comprennent des espaces de travail variés. Leur capacité d'accueil est adaptée à la taille de la communauté collégiale. 3.2. L'aménagement de l'espace physique permet de rendre disponibles et de mettre en valeur les collections de la bibliothèque. 3.3. Les locaux de la bibliothèque disposent d'une signalisation claire qui permet aux usagers et usagères de se repérer de façon autonome. 3.4. L'équipement et le mobilier sont modernes et adéquats. Les locaux de la bibliothèque sont sécuritaires et bien entretenus. 3.5. La bibliothèque dispose d'un espace virtuel qui regroupe toutes ses ressources et elle en facilite l'accès à partir des points d'accès préférés des usagers et usagères. 3.6. La bibliothèque dispose de l'infrastructure informatique nécessaire pour fournir un environnement virtuel d'étude et de recherche fiable et robuste. 3.7. L'aménagement des espaces physiques et la conception des espaces virtuels tiennent compte des usages de la communauté collégiale et de leur évolution. 3.8. L'aménagement des espaces physiques et la conception des espaces virtuels tiennent compte des besoins propres aux personnes en situation de handicap.

VOLET	Principe	Dimensions
COLLECTIONS	4 — La bibliothèque offre un accès à des collections soigneusement sélectionnées qui répondent pleinement aux besoins de la mission éducative du collège. Elle permet la découverte et l'exploration des connaissances sous toutes leurs formes, grâce à une intégration efficace de la technologie et à une organisation méthodique des ressources documentaires.	4.1. Le personnel de la bibliothèque développe des collections fiables et à jour, alignées sur les programmes d'études, les activités et les priorités de l'établissement. 4.2. Le personnel de la bibliothèque développe des collections en tenant compte des usages de la communauté collégiale et de leur évolution. 4.3. Les collections de la bibliothèque comprennent des ressources dans divers formats, tant numériques que physiques, en nombre suffisant. 4.4. Le personnel de la bibliothèque s'appuie sur les autres services accessibles aux membres de la communauté collégiale pour élargir l'offre de ses collections, y compris sur le prêt entre bibliothèques (PEB). 4.5. La bibliothèque est équipée d'une infrastructure adéquate pour rassembler, classifier, rendre accessibles, diffuser et conserver les collections utiles à la communauté collégiale
ADMINISTRATION	5 — Le personnel gère de façon efficace, efficiente et innovante les ressources et les services afin de remplir la mission de la bibliothèque. Il dispose de ressources financières suffisantes pour développer, maintenir et améliorer les services offerts à la communauté collégiale.	5.1. La mission et les objectifs de la bibliothèque sont en cohérence avec ceux de l'établissement. Ses plans d'action contribuent à la mise en oeuvre du plan stratégique et du plan de réussite éducative du collège. 5.2. Le personnel de la bibliothèque est impliqué dans le processus décisionnel de gestion du service, et il dispose de la latitude nécessaire pour mettre à profit ses connaissances et ses compétences. 5.3. Le financement alloué à la bibliothèque est suffisant pour offrir des ressources et des services répondant aux besoins de la communauté collégiale. 5.4. La bibliothèque collabore avec un ou des consortiums pour le développement des collections. 5.5. Le fonctionnement de la bibliothèque est documenté dans des politiques et des procédures régulièrement mises à jour. 5.6. Le personnel de la bibliothèque évalue les impacts des services offerts. 5.7. Les parties prenantes sont informées des activités réalisées, des services offerts et des évaluations effectuées.
VALORISATION DES SERVICES ET PARTICIPATION À LA VIE DU CAMPUS	6 — La bibliothèque crée des occasions favorisant la découverte de ses collections, le développement de l'esprit critique et l'accès à la culture générale. Elle est impliquée dans la communauté collégiale.	6.1. La bibliothèque met en valeur ses collections et ses services à l'intérieur et à l'extérieur de ses locaux. 6.2. Les collections de la bibliothèque incluent des contenus de culture générale, en plus de ceux alignés sur les programmes d'études. 6.3. Le personnel de la bibliothèque collabore avec les autres membres de la communauté collégiale pour intégrer les collections et les services de la bibliothèque dans les activités organisées pour la communauté étudiante. 6.4. La bibliothèque utilise des moyens de communication variés pour transmettre à la communauté collégiale des informations cohérentes sur les ressources, les services et l'expertise disponibles.

Objectifs et limites

Utilisations possibles et outils complémentaires



Objectifs et utilisations possibles

Un cadre théorique adaptable

Pour orienter les équipes des bibliothèques collégiales dans le choix d'indicateurs de suivi pertinents :

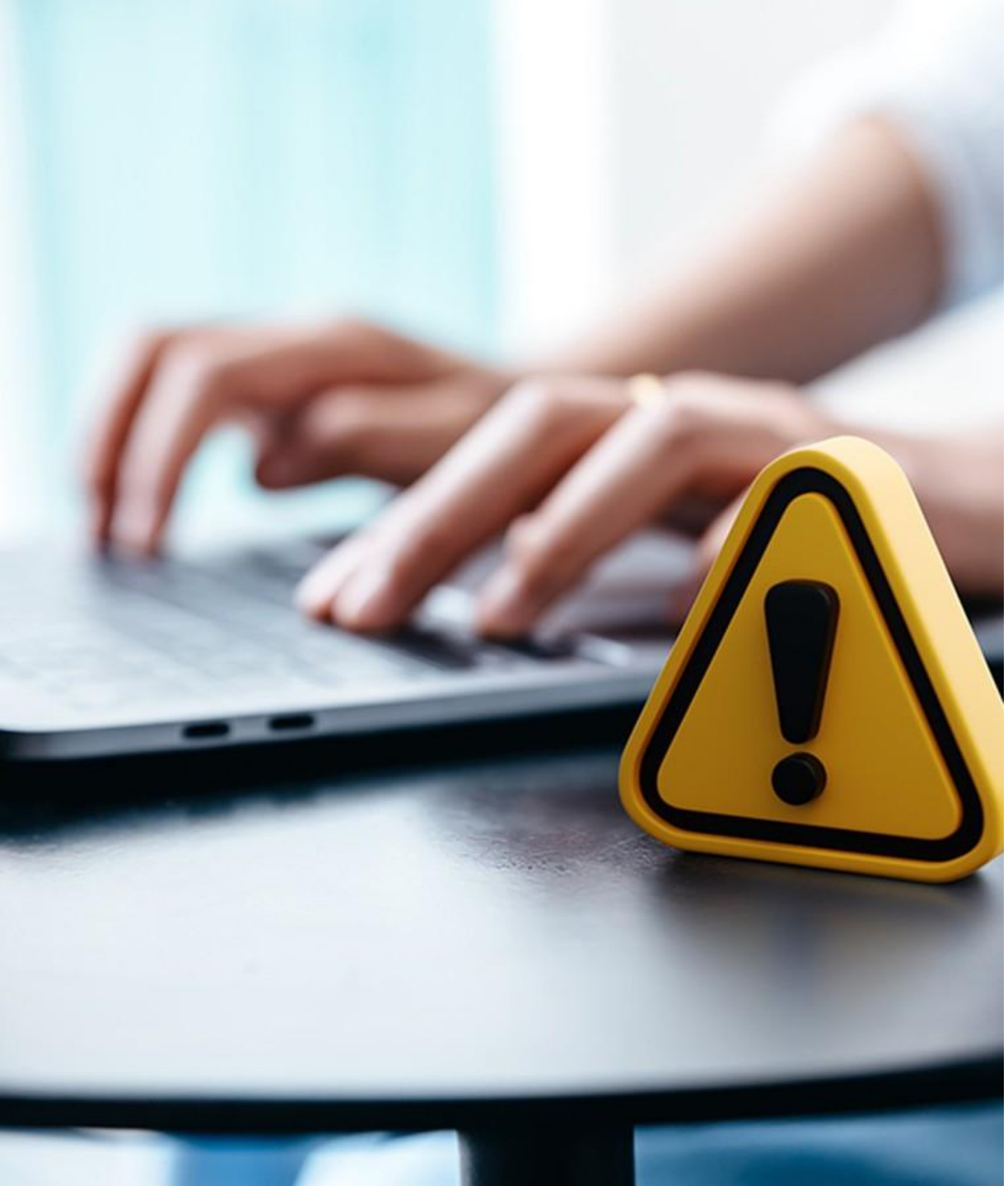
- Obtenir une vue générale du fonctionnement attendu d'une bibliothèque collégiale
- Sélectionner des indicateurs à intégrer à un tableau de bord

Des suggestions d'indicateurs

Pour guider le personnel professionnel et technique des bibliothèques dans la collecte de données utiles :

- Prendre conscience des données disponibles à l'interne
- Décider quelles données aller chercher et compiler





Limites et outils complémentaires

Des indicateurs sans cibles prédéfinies (diversité des milieux collégiaux)

- Rapport annuel du comité pour se situer parmi les autres établissements collégiaux
- Références externes indiquées en note de bas de page

À combiner avec des mesures de retombées pour une évaluation complète

- Exemples de modèles logiques proposés par l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (CARL-ABRC)
- Programme Project Outcome par l'American Library Association (ALA)

Conclusion

Accueil dans le réseau et retombées pour le comité Statistiques



Un document de référence pour le réseau

Le positionnement du document en tant qu'outil adaptable, et non comme norme prescriptive, a facilité son adoption.

Le tableau récapitulatif est utile aux cadres responsables du service, souvent non formés en bibliothéconomie dans les collèges.

Le détail des données nécessaires à la construction des indicateurs est utile aux équipes qui sont chargées de les collecter.

Une réflexion qui se poursuit pour le comité

Nous sommes parties du besoin des membres du comité Statistiques de **donner du sens** à ses travaux…

Résultat : nous avons réduit le nombre d'indicateurs de suivi à l'échelle du réseau.

➢ Notre objectif initial de **simplification du processus** est atteint!

Le temps dégagé permet de poursuivre les réflexions : les membres du comité souhaitent explorer la notion de tableau de bord pour un service de bibliothèque. C'est une façon de **mettre en application le cadre de référence**.

Merci !

N’hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des commentaires.

inforebicq@fedecegeps.qc.ca

